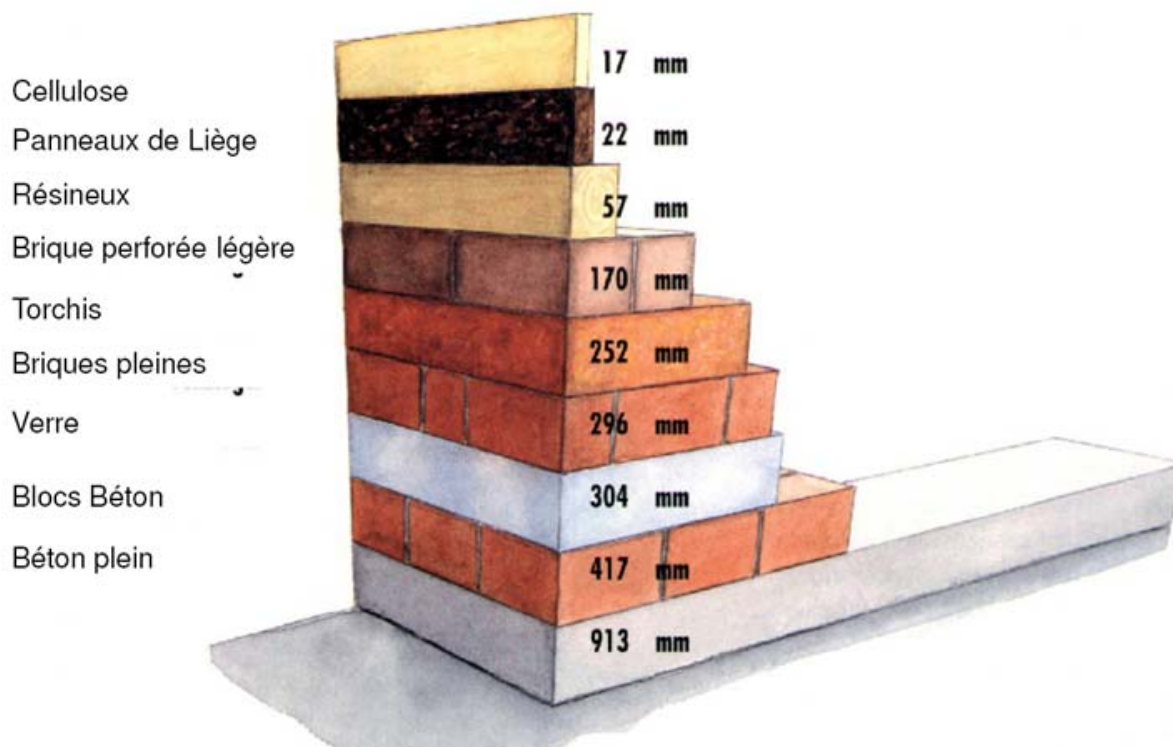


Isolation mur en pierre

Pour les constructions aux murs épais, on a souvent tendance à confondre qualité d'isolation et inertie. Si une paroi en pierre possède généralement une bonne capacité à emmagasiner la chaleur et à la restituer au fil du temps (inertie), elle ne possède pas pour autant des qualités isolantes importantes. En effet, la pierre, à épaisseur égale, est un matériau 4 fois moins isolant thermiquement que la laine minérale, la laine de bois, la ouate de cellulose, ...

Ainsi, une paroi en pierre de 50 centimètres d'épaisseur aura un coefficient de transmission thermique (sa faculté à laisser passer la chaleur) de $1,9 \text{ W/m}^2\text{K}$. Or dans le cadre de la réglementation PEB, lors de rénovation, la législation impose pour les bâtiments à usage professionnel un coefficient pour les murs de $0,4 \text{ W/m}^2\text{K}$. Ce mur en pierre laisse donc passer près de 5 fois plus de chaleur par unité de temps qu'un mur isolé selon les normes actuelles. Une isolation est donc bien utile pour ce type de paroi.

Afin d'atteindre cette norme, en fonction du type d'isolant choisi, la couche variera de 7 (polyuréthane) à 10 (laine de verre) centimètres d'épaisseur.



Comme l'image l'illustre bien, un peu moins de 2 cm de cellulose à le même pouvoir isolant que l'équivalent de 30 cm de brique pleine. Vous aurez donc compris, inutile de compter sur nos pierres ou nos briques pour isoler thermiquement notre bâtiment !